

Séjours été des 4-15 ans

Sept séjours à la mer ou à la montagne seront proposés cet été aux jeunes Floriacumois de 4 à 15 ans.

Le droit aux vacances pour tous à Fleury c'est du concret! [P12](#)



N° 24 - Mai 2023

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Dossier. Pour l'accès de tous à la prévention et aux soins.

Un Contrat local de santé va être prochainement signé. [P4&5](#)



Cité éducative

«Nos enfants et les écrans» sera le thème de la conférence du 13 mai. [P8](#)



Apéros citoyens

Six rencontres de quartier pour parler de Fleury aujourd'hui et demain. [P10](#)



Football : Airine Fontaine

L'attaquante du FC Fleury 91 classée parmi les 25 jeunes meilleures joueuses du monde. [P11](#)



Rentrée scolaire

Toutes les informations pour bien préparer la rentrée 2023/2024. [P6](#)

Apéros citoyens



FLEURY AUJOURD'HUI ET DEMAIN PARLONS-EN AUTOUR D'UN VERRE

VILLAGE
VENDREDI 12 MAI
18H30 JARDIN DU CVL
11 RUE
ROGER-CLAVIER

**FONCTIONS
ET RÉSIDENCES**
MARDI 23 MAI
18H30 DEVANT LE
CABINET MÉDICAL
DES SOURCES

LAC-GREFFIÈRE
VENDREDI 26 MAI
18H30 PLACE
VICTOR-HUGO

AUNETTES
VENDREDI 2 JUIN
18H30
AU CŒUR DU
QUARTIER

JONGS-MARINS
SAMEDI 10 JUIN
11H PARC DE LA
COULÉE VERTE

CHAQUEUX
MARDI 13 JUIN
18H30 DERRIÈRE
LA MAISON DE LA
PETITE ENFANCE

2020-2023 : trois années riches en réalisations et en projets

Interview d'Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le Maire, nous arrivons à mi-parcours du mandat que vous ont confié, à vous et votre équipe, les Floriacumois. Quel bilan tirez-vous de ces trois années ?

Intense en travail, en investissement tant personnel que collectif ! Mais surtout riche en projets pour les Floriacumois, avec toujours cette volonté de faire mieux, d'aller plus loin au service de l'intérêt général.

Que de chemin parcouru en trois ans ! Avec de belles victoires collectives, mais aussi des expériences difficiles : la gestion locale de l'épidémie de covid aura absorbé beaucoup de notre temps et de notre énergie. Et pourtant, malgré l'impact de la crise sanitaire sur nos services publics, nous avons su continuer de faire avancer Fleury-Mérogis : preuve en est le lancement du chantier de notre nouvelle école, Joséphine-Baker, ou l'ouverture du multi-accueil Emmi-Pikler, alors que nous étions encore en pleine pandémie... Durant ces trois années, nous avons été mobilisés sur tous les fronts, pour continuer d'améliorer notre cadre de vie, et surtout, bâtir, avec les Floriacumois, un Fleury pour tous, plus solidaire, humain et écologique.

Sur la jeunesse et la réussite de nos enfants, les choses ont ainsi commencé à bouger sérieusement, à changer en mieux, avec la réouverture du PIJ, la cité éducative, ou encore l'aménagement d'un street workout, qui était tant attendu... Pour la première



fois de l'histoire de la commune, nous avons mis en place des actions concrètes en matière de santé et de tranquillité publique. Je pense, notamment, à nos nombreuses actions de prévention (cancer du sein, diabète, équilibre alimentaire...), à la création de notre service ASVP, ainsi qu'à la vidéo-protection, dont le déploiement devrait débuter d'ici la fin de l'année. Je pourrais également vous parler de l'arrivée de la géothermie, de nos trois jardins partagés, de « Dessinons Fleury »... Et que dire aussi de tout le travail produit en « interne », qui avance et n'est pas forcément « visible », comme celui portant sur le futur centre social... Avec les agents municipaux, dont je veux saluer l'engagement, et les élus, nous sommes à pied d'œuvre pour préparer l'avenir.

Comment envisagez-vous les prochaines années ?

Nous allons maintenir le cap choisi par les Floriacumois, celui du rattrapage. L'arrivée du futur collège, le projet de centre social, le développement de la mé-

diation et de la prévention dans la ville, l'aménagement des nouveaux jardins familiaux..., sont autant de sujets sur lesquels nous travaillons déjà afin qu'ils puissent se concrétiser. La crise énergétique, et son caractère totalement imprévisible, nous a peut-être mis des bâtons dans les roues, mais nous avons su rebondir, en nous donnant les moyens de retrouver des marges de manœuvre dans la durée, et donc de rendre soutenable notre politique d'investissement.

Vous allez organiser, en mai et juin, des « apéros citoyens ».

En quoi consistent-ils ?

Le principe, c'est d'aller directement à la rencontre des habitants, dans chaque quartier, pour parler de la ville et de notre quotidien, autour d'un verre, dans un cadre convivial. Ce sera notamment l'occasion d'échanger nos idées, et surtout de faire un point ensemble sur ce qui va et ne va pas, ce qu'il faudrait améliorer ou changer...

Fleury-Mérogis, c'est nous, tous ensemble. Chacun doit pouvoir se mêler des affaires de la commune. ■

L'agenda du mois

**DU MARDI 9 MAI
AU LUNDI 12 JUIN**

Enquête publique concernant le projet de collège : mise en compatibilité du PLU.
Lire page 10

JEUDI 11 MAI

Tirage au sort des jurés d'Assises.
14h30 salle du Conseil municipal en mairie.
Lire page 10

SAMEDI 13 MAI

Conférence "Nos enfants et les écrans".
De 10h30 à 12h30 salle Malraux.
Lire page 8

MARDI 23 MAI

Commémoration de l'abolition de l'esclavage.
10h30 place Toussaint-Louverture.
Lire page 7

JEUDI 25 MAI

Débat > "L'Hôpital : état d'urgence !"
19h salle André-Malraux
Lire page 5

SAMEDI 3 JUIN

4^e journée de découverte de l'Afrique à Fleury-Mérogis organisée par l'association SAO Culture.
De 13h à minuit parvis et salle André-Malraux.
Lire page 9

Objectif santé : pour l'accès de t

Les inégalité sociales et territoriales en matière de santé sont malheureusement une réalité à laquelle Fleury n'échappe pas. Face à ce constat, la Municipalité a décidé de prendre ces questions à bras le corps. Dans quelques semaines, sera signé un Contrat local de santé, un outil de plus pour mobiliser professionnels et citoyens et renforcer l'accès aux soins. Une bonne occasion pour revenir sur ce que la Ville met en œuvre depuis 2020 en matière de santé.



Nos axes de travail : accès aux soins et prévention

Danielle Moisan est maire-adjointe en charge des Affaires sociales, du Logement et de la Santé. Elle a fait de la santé une des priorités de son action alors même que ce n'est pas une compétence habituelle des communes. Pourquoi ce choix ?



Danielle Moisan : Très vite nous avons constaté que le nombre de médecins et de professionnels de santé était insuffisant. Que l'absence de laboratoires d'analyses était un problème. Plus généralement, nous sommes confrontés aux consé-

quences des inégalités sociales qui font que les populations les moins favorisées sont les plus exposées à ce qui peut dégrader la santé. La crise du Covid en a été un triste exemple avec un taux de surmortalité plus important qu'ailleurs, souligné par l'observatoire régional de santé. Aujourd'hui, de nombreux spécialistes attirent l'attention sur les conséquences d'une mauvaise alimentation chez les personnes économiquement fragiles... Il nous faut donc agir!

FMV : Comment ?

DM : Une de nos premières tâches a été de créer les conditions pour accueillir de nouveaux médecins au sein de nos deux cabinets médicaux des Sources et des Joncs Marins. Gratuité du loyer, prise en charge de l'informatique, d'un secrétariat... Mais rien n'est jamais définitif en la matière. Nous restons vigilants. En septembre 2021 nous avons ouvert une permanence de prélèvements sanguins. L'autre volet de notre action porte sur la prévention. Nous avons créé un service Santé et recruté un responsable qui travaille avec de nombreux partenaires : sensibilisation à la santé buccodentaire

dans les écoles, actions de prévention sur le diabète, l'hypertension, le cancer du sein, les AVC, pour l'alimentation des personnes âgées...

FMV : Et pour l'avenir ?

DM : Dans quelques semaines nous allons signer avec l'État et l'ARS notre Contrat local de santé. Il va nous permettre d'am-

plifier nos actions et les partenariats noués pour répondre aux besoins en matière de soin et de prévention. Nous avons lancé un questionnaire auprès des Floriacumois dans la perspective de proposer une mutuelle solidaire à coût moindre. Et nous ne perdons pas de vue l'objectif de créer un Centre municipal de santé. ■



Le 13 octobre 2022, Fleury-Mérogis accueillait le bus AVC. Une des nombreuses actions de prévention.

ous à la prévention et aux soins

À l'école Langevin en 2022, intervention de prévention de santé bucco-dentaire.



L'HÔPITAL : ÉTAT D'URGENCE ! COMMENT SORTIR DE LA CRISE ? DÉBATTONS-EN

L'Hôpital ne va pas bien. 100 000 lits ont été supprimés au cours des 25 dernières années. Des hôpitaux de proximité continuent de fermer. Les conditions de travail des personnels se dégradent, les démissions se multiplient. Partout les urgences sont débordées, le SAMU est saturé... Ces derniers mois, une surmortalité préoccupante a été constatée dans certains services. Pourtant, côté État, on ne voit pas se dessiner des solutions à la hauteur. Le plan Santé annoncé début janvier par le Président de la République peine à convaincre. Alors, quelles solutions ?

Pour en débattre la Ville de Fleury-Mérogis a invité

- **Christophe Prudhomme**, conseiller régional d'Île-de-France, syndicaliste CGT, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France,
- **Julie Pichot**, journaliste d'investigation, auteure d'une enquête sur l'hôpital,
- **Franck Banizette**, secrétaire du syndicat SUD Santé de l'Essonne,

Le débat sera animé par **Julie Gacon**, journaliste-productrice de l'émission *Culture du monde* sur France Culture.

JEUDI 25 MAI 2023 À 19H SALLE ANDRÉ-MALRAUX

Contrat local de santé : de quoi s'agit-il ?

Un Contrat local de santé (CLS) est un dispositif construit en partenariat avec l'État et l'Agence régionale de santé (ARS) qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Si toute la population peut en bénéficier, les actions

prises en œuvre visent à toucher plus particulièrement les personnes fragilisées ou défavorisées qui rencontrent des difficultés à accéder à un parcours de santé complet, de prévention et de soins. Il permet de faire travailler ensemble différents acteurs qui agissent

non seulement en matière de soins, mais aussi d'aide sociale, de logement, d'éducation, d'accès à la culture et aux loisirs, car comme le dit l'OMS, la santé ce n'est pas seulement l'absence de maladies mais « un état complet de bien-être physique, mental et social ».

Le renforcement de l'accès aux soins reste évidemment un objectif majeur du CLS. La création d'un Centre municipal de santé, permettant de fidéliser des médecins et de renforcer l'offre de soins de proximité, à laquelle souhaite travailler la Ville de Fleury-Mérogis entre

pleinement dans ce cadre. Tout comme le projet de mutuelle solidaire qui fait actuellement l'objet d'un questionnaire auprès des Floriacumois (voir encadré ci-dessous), ou les actions sur la santé sexuelle des jeunes, en cours de préparation. ■

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE À FLEURY-MÉROGIS

Afin d'améliorer l'accès aux soins et dans un esprit de solidarité, la Municipalité de Fleury-Mérogis souhaite négocier un contrat de mutuelle santé ouvert à tous les Floriacumois avec des tarifs les plus attractifs possibles pour un maximum de prestations. Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche,



merci de bien vouloir remplir le questionnaire disponible à l'accueil de la Mairie ainsi que dans les cabinets médicaux et chez certains commerçants.

Vous pouvez également y répondre en ligne sur le site fleurymerogis.fr rubrique Services municipaux puis Santé.



Avril 2022 : atelier de médiation animale avec un groupe de retraitées.

Pour bien préparer la rentrée scolaire de ses enfants

La rentrée ce n'est pas pour tout de suite. Mais il est souvent utile de l'anticiper pour qu'elle se passe du mieux possible. Les parents trouveront dans cette page toutes les informations nécessaires pour effectuer les démarches.



RESTAURATION, ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR, CENTRE DE LOISIRS... COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir et au centre de loisirs du mercredi doivent être effectuées entre début mai et fin juin.

Où ? au service Régie en Mairie (voir encadré).

Pièces à fournir : justificatif de domicile et carnet de santé de l'enfant pour vérification du vaccin DTPolio. Vous aurez à remplir une fiche sanitaire de liaison où vous préciserez les activités dont vous avez besoin pour votre enfant, ainsi que son régime alimentaire, l'autorisation ou pas qu'il soit pris en photo, l'autorisation ou pas de rentrer seul après 18h.

LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL : AVANT LE 30 SEPTEMBRE

Le calcul du quotient familial est indispensable pour que la Ville puisse vous facturer les services utilisés en tenant compte de vos revenus et de la composition de la famille. Il est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Il peut être recalculé à tout moment en cas de baisse de revenu ou de naissance d'un nouvel enfant. À défaut de le faire calculer vous risqueriez de vous voir appliquer le tarif maximum.

Où ? auprès du service Régie (voir encadré).

Pièces à fournir : avis de situation déclarative ou avis d'imposition de l'année 2022 (à télécharger sur impots.gouv.fr dans votre espace particulier), livret de famille ou acte de naissance en cas de changement de la composition familiale.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANT

Les accueils pré et post-scolaires (APPS) Joliot-Curie, Langevin et Desnos

Ils accueillent les enfants de maternelles et d'élémentaire durant les périodes scolaires, le matin entre 7h15 et 8h20 et le soir entre 16h30 et 19h30.

Ils accueillent également les enfants de maternelle les mercredis et durant les vacances scolaires. Arrivée entre 7h15 et 9h15, départ entre 17h et 19h30.

Le centre de loisirs de La Ferme

Il accueille les enfants d'élémentaire les mercredis et les congés scolaires. Arrivée entre 7h15 et 9h15, départ entre 17h-19h30.

Si besoin, une navette a été mise en place avec 2 points de rendez-vous :

- > Robert-Desnos : aller 8h15, retour 17h25.
- > Médiathèque : aller 8h25, retour 17h20.

La restauration scolaire

Dans chaque groupe scolaire entre 11h30 et 13h20.

L'étude surveillée du soir

Les enfants d'élémentaire y sont accueillis dans chaque école élémentaire :

- > Entre 16h30 et 17h, goûter pris en charge par la Ville.
- > De 17h à 18h, étude.
- > À partir de 18h, les enfants qui ne sont pas autorisés à rentrer seuls basculent automatiquement vers l'accueil du soir sans facturation supplémentaire.

LES MODES DE PAIEMENT

- En espèces au service contre reçu.
- Par carte bancaire.
- Par chèque bancaire à l'ordre de « Secteur enfance scolaire » déposé à la régie ou par voie postale.
- En CESU pour les accueils du matin, du soir, pour l'étude, les centres de loisirs du mercredi et les crèches.
- Par le portail Famille : identifiants à demander à la régie si vous ne les avez

pas. Les factures devront être réglées avant la date d'échéance notifiée dans le cadre en haut à gauche.

- Par prélèvement automatique pour la facturation mensuelle du péri et extrascolaire, les crèches et le Centre musical et artistique. Une autorisation de prélèvement devra être signée après remise d'un RIB.

LE SERVICE RÉGIE

Au rez-de-chaussée de la mairie.

Horaires d'ouverture :

- lundi de 13h à 17h30
- mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- samedi de 9h à 12h.

Mail : regie@mairie-fleury-merogis.fr

Tél. : 01 69 46 72 20

Commémoration du 8 Mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

Comme chaque année, Fleury-Mérogis commémorera le 8 mai, la capitulation de l'armée allemande qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Huit jours plus tôt, Adolf Hitler s'était suicidé

dans son bunker berlinois précédant de peu l'entrée des troupes soviétiques et l'effondrement du III^e Reich nazi. Le Haut Commandement allemand est représenté par le maréchal Kietel et l'amiral von Frie-

deburg. Le Général de Lattre de Tassigny représente la France.

La commémoration se déroulera le **lundi 8 mai à partir de 9h30 au monument aux Morts du cimetière communal.** ■

Abolition de l'esclavage : commémoration le 23 mai

Le 23 mai 1998 une marche de 40000 personnes, (majoritairement Guadeloupéens, Martiniquais, Guyanais et Réunionnais, s'est déroulée à Pa-

ris entre République et Nation lors du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage. C'est cette date qui est retenue depuis 2017 en tant que journée d'hom-

mage national aux victimes de l'esclavage colonial. Une commémoration se déroulera le **mardi 23 mai à partir de 10h30 place Toussaint-Louverture.** ■

Sortie retraités : Rouen et son Armada

La 8^e édition de l'Armada de Rouen se tiendra du 8 au 18 juin. C'est un rassemblement de navires unique en France, des voiliers principalement. Quelle meilleure occasion pour découvrir la ville! Rouen c'est aussi un riche patrimoine médiéval: ses maisons à colombages, la cathédrale Notre-Dame, l'une des plus haute du monde. C'est aussi la ville où Jeanne d'Arc fut

brulée vive par les Anglais, en 1431. Les retraités effectueront une visite guidée de la ville en petit train avant de déjeuner au restaurant. L'après-midi sera consacré à

une croisière commentée en bateau sur la Seine. Tarifs suivant quotient familial (59€ max.). **Inscriptions du 15/5 au 2/6 auprès du service des Retraités, 01 69 46 72 29.** ■



Autorisation préalable de mise en location

Depuis le 1^{er} mai 2023, est entrée en vigueur une «Autorisation préalable à la mise en location» sur les rues des Petits Champs, Jean-Marillier, Roger-Clavier et Montcoquet, qui concentrent la plus grande proportion d'habitat ancien.

Ce dispositif est un outil de prévention contre l'habitat indigne ou insalubre. Dans cette zone, les propriétaires concernés doivent déposer une demande d'autorisation avant la signature du contrat de location au moyen d'un for-

mulaire officiel. Tout propriétaire qui se soustrairait à cette autorisation de mise en location encourrait une amende pouvant aller jusqu'à 15000€. Pour plus de précisions se rapporter à notre article de février dernier (n° 21). ■

Allo enfance en danger !

Le Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED) est un service public qui réunit l'État, les Départements et des associations de protection de l'enfance. Il a pour mission de recueillir les appels d'enfants en danger, de parents en difficulté et de toute personne confrontée à ce type de situation et de transmettre ces informations aux services compétents. Depuis 1997, il bénéficie d'un numéro simplifié à trois chiffres: le 119. C'est

un service gratuit. Les appels sont reçus et traités par des professionnels capables d'apporter une aide immédiate aux appelants. Il dispose également d'un site internet:

www.allo119.gouv.fr ainsi que d'un compte Instagram: [119alloenfanceendanger](https://www.instagram.com/119alloenfanceendanger) ■



Création d'une zone bleue aux Joncs-Marins

Afin de favoriser la rotation du stationnement, une zone bleue sera mise en service au cours des prochains mois rue du CNR (entre Rosa-Parks et Joncs-Marins), rue Rosa-Parks et rue des Joncs-Marins. Dès les prochains jours, les ASVP débiteront une période de sensibilisation. Cette zone bleue sera matérialisée par une peinture bleue et des panneaux de signalisation réglementaires.

La durée du stationnement sera limitée à 1h30 tous les jours de 8h à 20h sauf dimanches et jours fériés. Un disque de contrôle indiquant l'heure d'arrivée devra être apposé sur la face interne du pare-brise de telle manière que cette indication soit visible de l'extérieur. Le défaut de disque, des indications horaires erronées ou le dépassement de la durée autorisée seront sanctionnés d'une amende de 35€. ■



Cité éducative : nos enfants et les écrans !

« Nos enfants et les écrans » sera le thème de la conférence qui se tiendra le samedi 13 mai à destination des parents et des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de l'Éducation nationale. Un projet piloté par les services petite enfance de la Ville de Fleury-Mérogis.

La Cité éducative c'est non seulement pour les enfants et adolescents mais aussi pour tous ceux qui, à un titre ou

un autre, ont la responsabilité de leur éducation. C'est d'ailleurs à ces derniers que s'adressera la conférence du 13 mai sur le thème « Nos enfants et les écrans ». Un sujet qui apparaît comme une évidence tant il est vrai que les écrans numériques ont pris une place considérable dans notre vie quotidienne et celle de nos enfants. Est-ce une bonne chose ou

faut-il au contraire s'en inquiéter? S'il ne s'agit pas, bien

sûr, de se priver des possibilités nouvelles offertes par les outils numériques, une utilisation excessive peut avoir des conséquences négatives notamment pour les jeunes enfants, sur leur santé, leur équilibre, leur développement. Quelles sont ces conséquences? Comment protéger nos enfants des dérives possibles? Comment aider les parents à

encadrer et accompagner l'utilisation des écrans par nos enfants? Quelles règles simples peut-on mettre en place? Autant de questions qui seront abordées à l'occasion de la conférence animée par M^{me} Joncour, psychologue.

Une initiative qui réunira Floriacumois, Génovéfains et Saint-Michellois. ■

Samedi 13 mai
De 10h30 à 12h30
Salle André-Malraux
Fleury-Mérogis



Fiscalité locale : quelle hausse pour la taxe foncière ?

Dans notre édition d'avril, nous évoquions la décision du Conseil municipal de porter le taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB) à 39,93%. Une décision qui vise à faire face aux conditions nouvelles liées à l'inflation, à la réduction des dotations d'État et à la perte de recettes fiscales due à une dé-

cision de l'administration. Cette situation imprévisible compromettrait le rétablissement des équilibres financiers entrepris avec succès par la municipalité au cours des dernières années, au risque de faire obstacle à la réponse aux besoins des Floriacumois. C'est donc en responsabilité que le taux de

TFB a été augmenté. Pour répondre à la demande de nombreux Floriacumois

nous publions ci-dessous une simulation de ce que représentera en moyenne

par foyer fiscal, la hausse de cet impôt. ■



SIMULATION

À Fleury-Mérogis, la valeur locative moyenne était de **1493 €** en 2022.

La taxe foncière moyenne passe donc de **477 €** (1493 x 31,93 %) à **623 €** (1600 x 38,93 %).

Soit une différence de **+146 € (+30,58%)** dont 105 € due à la décision communale (+12,17 € par mois pour les contribuables mensualisés).

Suite à l'augmentation de **7,1%** décidée par l'État, elle passe à **1600 €**.

Le taux de taxe foncière de la Ville passe de **31,93%** à **38,93%**.

Plus généralement, pour connaître l'augmentation de votre taxe foncière en 2023, vous devez multiplier le montant de la taxe 2022 par 30,58%.



Irénée Moudalbaye : la culture comme passion

Irénée Moudalbaye est le président de SAO Culture. Une association dont l'objectif est de promouvoir la culture africaine. Il met actuellement la dernière main au programme de la 4^e « Journée de découverte de l'Afrique » qui se tiendra à Fleury-Mérogis le 3 juin prochain salle André-Malraux (voir ci-dessous). Irénée est né au Tchad, « le berceau de l'humanité » aime-t-il à dire. C'est au Tchad en effet que l'on a trouvé la trace de Toumaï, considéré par les paléontologues comme à l'origine de la lignée humaine. Ce passionné de culture, licencié en lettres et sciences humaines, diplômé des métiers du livre et de la médiation, vit à Fleury-Mérogis depuis 2005 après être passé par Lille, capitale européenne de la Culture, en 2004. Il exerce le métier de Conseiller d'insertion et de probation pour l'administration pénitentiaire. Avec SAO Culture et la journée de découverte de l'Afrique, c'est non seulement la culture africaine qu'il souhaite promouvoir mais aussi une autre image de Fleury-Mérogis, trop souvent associée à la seule prison. « Une ville riche de ses habitants, de ses associations et de ses activités culturelles » insiste-t-il.

4^e journée découverte de l'Afrique : l'esclavage transsaharien

Promouvoir la culture africaine et une image positive de Fleury-Mérogis, voilà l'objectif poursuivi par l'Association SAO Culture avec la « Journée de découverte de l'Afrique » que l'on retrouvera le 3 juin pour sa 4^e édition.

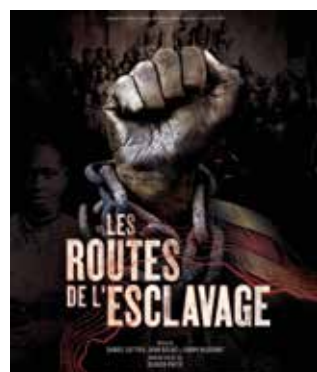
L'esclavage transsaharien sera le thème principal de cette « 4^e journée de découverte de l'Afrique ». Pourquoi ce choix ? « C'est le roman de Nétonon Noël Ndjékéry, Il n'y a pas d'arc-en-ciel au paradis, qui nous a motivé » explique Irénée Moudalbaye, le président de SAO Culture. « L'esclavage transsaharien c'est le commerce d'esclaves noirs qui s'est déroulé entre l'Afrique noire et des pays de la Méditerranée. C'est un sujet encore mal exploré par les historiens et la recherche

universitaire, et ce roman apporte un éclairage important. » L'auteur sera d'ailleurs présent pour en parler, le 3 juin. C'est donc une belle journée de culture qui est proposée aux Floriacumois, entre littérature, cinéma, débats, contes, danses traditionnelles... Sans oublier le partenariat avec les associations Bwa Bandé et Reflet d'Outre-Mer.

Voici le programme :

13h > Accueil du public

Avec le groupe Bwa Bandé et le danseur contemporain Hyacinthe Abdoulaye.



14h > Discours de M. Corzani, Maire de Fleury-Mérogis. Projection du film *Les routes de l'esclavage* de Daniel Cattier.

Le film retrace l'histoire de 7 millions d'hommes et de femmes déportés pour être réduits en esclavage. La projection sera suivie par l'intervention de l'historien Bruno Maillard.

15h > Intervention de Nétonon Noël Ndjékéry, auteur du roman *Il n'y a pas d'arc-en-ciel au paradis*, suivie d'un débat animé par Bruno Maillard.

16h > Conte avec Doro Dimanta.

Il nous propose les récits qui ont bercé les nuits de son enfance au Tchad.

16h45 > Présentation du livre *De la Deuxième Guerre mondiale et des*

4^E JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE À FLEURY-MÉROGIS
SAMEDI 3 JUIN 2023 - 13H-01H - SALLE MALRAUX À FLEURY-MÉROGIS
97 RUE ANDRÉ-MALRAUX - 91100 FLEURY-MÉROGIS
RER D ou C > Gare de Juvisy sortie Condorcet puis bus DMS direct jusqu'à Fleury-Mérogis.
RER D > Gare Evry-Courcouronnes puis bus 401 direct jusqu'à Fleury-Mérogis.

GRATUIT TOUT PUBLIC

L'ESCLAVAGE TRANSSAHARIEN

- Débats
- Littérature
- Contes
- Danses traditionnelles
- Bal dansant
- Expo-vente

combattants tchadiens de la France Libre.

Par le D^r Bé-Ramaj Miaro et le D^r Évariste Djilmas-dé. L'histoire de plus de 10000 tirailleurs sénégalais du Tchad qui ont combattu sous le drapeau de la France Libre et contribué à libérer la France et l'Europe.

18h15 > Danse avec Reflet d'Outre-Mer.

18h45 > Repas proposé par SAO Culture.

20h > Concert de Célestin Mawindoé, auteur, compositeur et interprète tchadien.

21h-minuit > bal de clôture. ■



André Venault en 1977.

DÉCÈS D'ANDRÉ VENAULT, ANCIEN MAIRE-ADJOINT

C'est avec tristesse que les Floriacumois qui l'ont connu apprendront le décès d'André Venault, survenu le 11 avril, à l'âge de 76 ans. Militant communiste, André Venault avait été maire-adjoint aux Sports aux côtés de Roger Clavier de 1977 à 1986. Une fonction qu'il a exercé avec passion engageant notamment un ambitieux programme de modernisation des équipements sportifs. On le voyait régulièrement sur les terrains aux côtés des enfants. Il avait également présidé le club de rugby à XV et l'Union sportive de Fleury-Mérogis. À ses enfants et petits-enfants, à sa famille, la Municipalité adresse toutes ses condoléances.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'Assises. Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crime. Le juré exerce pleinement la fonction de juge. Le tirage au sort a lieu chaque année dans toutes les communes. Pour Fleury-Mérogis il se déroulera le **jeudi 11 mai 2023** à 14h30 dans la salle du Conseil municipal.

2023 : l'occasion de faire un bilan ensemble

En cette année 2023, nous sommes à la moitié du mandat que les Floriacumois ont confié à la municipalité élue jusqu'en 2026.

Ce mandat est marqué par le rattrapage nécessaire d'équipements et de services manquants cruellement, au regard de l'augmentation importante du nombre d'habitants sur notre commune.

Beaucoup de choses ont déjà été réalisées ou sont en cours. Citons la création d'un nouvel espace jeunesse Louis-Daquin, la réouverture du PIJ, la Cité éducative, la construction en voie d'achèvement de la nouvelle école Joséphine-Baker, la création d'un street-workout, l'ouverture de nouvelles places de crèche, la création d'une permanence de prélèvements sanguins, les perma-



nences sociales des Aunettes et des Résidences, les Noël's solidaires, l'amplification des activités proposées aux retraités, les jardins partagés, l'arrivée de la géothermie, la création d'un service d'ASVP... et de nombreuses autres réalisations.

D'autres projets suivent leur cours: la construction d'un nouveau collège, l'installation de la vidéo-protection...

Pour en discuter,

recueillir les idées et les réflexions des habitants, envisager ensemble les trois années qui viennent, le Maire et la Municipalité proposent aux

Floriacumois des temps d'échanges conviviaux autour d'un verre (voir encadré ci-contre). Ils vous y attendent nombreux. ■

LES SIX RENCONTRES ORGANISÉES

- **Vendredi 12 mai** au Village (jardins du CVL - 11 rue Roger-Clavier) à 18h30.
- **Mardi 23 mai** aux Résidences (devant le cabinet médical des Sources) à 18h30.
- **Vendredi 26 mai** au Lac-Greffière (place Victor-Hugo) à 18h30.
- **Vendredi 2 juin** aux Aunettes (au cœur du quartier) à 18h30.
- **Samedi 10 juin** aux Joncs Marins (parc de la Coulée Verte) à 11h.
- **Mardi 13 juin** aux Chaqueux (derrière la Maison de la petite enfance) à 18h30.

Projet de collège : mise en compatibilité du PLU

Une enquête publique relative à la déclaration de projet de collège valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme se déroulera du mardi 9 mai au lundi 12 juin 2023 en mairie de Fleury-Mérogis.

- Le dossier d'enquête sera consultable durant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Ville www.fleurymerogis.fr ou au format papier, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture des services.
- Le commissaire enquêteur, M. Michel Garcia, recevra le public en mairie, **les 12, 16, 23, 26 et 30 mai ainsi que les 9 et 12 juin, de 14h30 à 17h30.**
- Un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public sera également ouvert.
- Les observations pourront également être transmises par courrier à M. le Commissaire enquêteur, en mairie, 12 rue Roger-Clavier ou par mail à urbanisme@mairie-fleury-merogis.fr

Aïrine Fontaine, une des 25 meilleures jeunes joueuses du monde !

En mars dernier, le site Goal publiait sa sélection des 25 meilleures jeunes joueuses de foot au monde. Parmi elles, Aïrine Fontaine, l'attaquante de l'équipe de D1 Arkema du FCF 91.

Aïrine Fontaine a 18 ans. La jeune Rouennaise a déjà un long parcours dans le football. C'est dès l'âge de 7 ans qu'elle débute à Mont-Saint-Aignan. À 15 ans elle se fait déjà remarquer en coupe de France avec l'US Quevilly-Rouen. En 2020, elle intègre le Paris FC où elle passe la saison 2020/2021 avec les U19 puis la saison suivante en D1 Arkema. À l'été 2022 elle signe son premier contrat pro avec le FC Fleury 91. Comment réagit-elle à ce classement ?

« Je ne m'y attendais pas. J'étais vraiment



contente. Je suis fière de ce que j'ai accompli en peu de temps mais ça m'encourage surtout à continuer à travailler toujours plus. Pour rester au niveau et progresser encore, il faut travailler, se maintenir en forme, essayer d'être le plus régulière possible. Mais je suis bien entourée, avec des joueuses qui ont déjà une belle carrière et un coach qui a lui-

même été joueur professionnel et qui me donne de précieux conseils. »

Le coach c'est Fabrice Abriel. Il dirige les filles du FCF 91 depuis deux ans et demi.

« Quand nous sommes allés la rencontrer dans son ancien club de Rouen, elle était très sollicitée. On l'a ramenée à Fleury pour qu'elle voit le stade, les installations, qu'elle assiste

à un entraînement. Au retour nous avons eu une longue discussion pour savoir ce qu'elle voulait. Elle hésitait entre Fleury et le PSG. Je lui ai dit que le plus important c'était qu'elle joue, qu'elle continue de se développer. Il a aussi fallu rassurer les parents car à l'époque elle était encore mineure. Nos échanges ont été très positifs et ça a fait la différence.

Les résultats montrent que nous ne nous sommes pas trompés et que le club de Fleury se porte très bien sportivement avec de grandes ambitions. »

Autre bonne nouvelle pour Aïrine et son club : la voilà désormais révélation du championnat Arkema 2022/2023. On lui souhaite le meilleur ! ■

FOOT : RÉSULTATS, CLASSEMENTS ET CALENDRIER

● Vainqueurs de Belfort 1-0 le 1^{er} avril, mais défaites 1-0 à Saint-Quentin, le 15, les garçons du FC Fleury 91, 2^d du groupe B de N2 accueillent le leader Bobigny, le 22 avril. Grâce à leur victoire 2-0, les Lions ont repris la 1^{re} place avec 2 points d'avance. Ils se déplaçaient à Besançon le 29, recevront Saint-Maur le 6 mai, iront à Créteil le 13 et à Sainte-Geneviève le 27 avant de recevoir Boulogne le 3 juin pour l'ultime match de la saison.

● Chez les femmes, Lyon et le PSG hors de portée, c'est la 3^e place qui se jouera lors des trois dernières journées de D1, entre Fleury (3^e), le Paris FC (4^e) à égalité de points et Montpellier (5^e). Les Floriacumaises, qui restent sur 2 victoires, recevront Montpellier le 6 mai, se déplaceront à Bordeaux le 21 et achèveront leur championnat en recevant Guingamp, le 27.

Le Papangue Fight Académie en visite à Fleury



L'Eskrima Arnis Kali System de Fleury-Mérogis a eu le plaisir de recevoir le

Papangue Fight Académie de l'île de la Réunion, le 21 mars dernier. Venus

en métropole participer au championnat de France de Pancrasse qui se déroulait le week-end précédent à Corbeil-Essonnes, les Réunionnais, qui ont remporté 2 médailles d'or, 4 d'argent et 8 de bronze, ont pris le temps d'une visite à Fleury. Les enfants du club ont donc eu la chance de bénéficier d'un cours co-animé avec M. Vincent Hoarau, l'entraîneur du Papangue Fight Académie.



Vacances d'été : mer ou montagne, à vous de choisir !

Comme chaque année en juillet et août, la Ville de Fleury-Mérogis permettra à 50 jeunes Floriacumois-es de profiter de deux semaines de vacances à la mer ou à la montagne.

La Municipalité y tient : chaque enfant doit avoir droit à des vacances. Changer de cadre de vie le temps de quelques jours, découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles activités, se faire de nouveaux amis et revenir des souvenirs plein la tête devraient être assurés à toutes et tous. Pour y contribuer, 7 séjours seront proposés aux



4/15 ans en Haute-Savoie ou sur la côte atlantique.

Bellevaux dans le Chablais (près de Thonon-les-Bains) sera la destination des 4/12 ans pour deux séjours qui leur permettront de découvrir la ran-

donnée, l'accrobranche, l'escalade et les métiers qui font vivre la montagne. Les plus âgés (12/15 ans) pourront quant à eux mettre leur désir d'autonomie en pratique pour deux séjours de deux se-



maines en **camping itinérant** à la découverte de plusieurs massifs proches du Mont-Blanc. Au programme également une descente en rafting ; sensations garanties ! Pour ceux qui pré-

fèrent la mer, **Piriac-sur-Mer**, sur la presqu'île guérandaise (deux séjours) ou **Les Sables d'Olonne** en Vendée (1 séjour pour les 6/11 ans et les 12/15 ans) seront le cadre idéal pour se livrer aux plaisirs de la baignade, de la voile, du surf ou de la pêche à pied.

Tous les détails : dates, tarifs, modalités d'inscription seront précisés dans la plaquette qui sera prochainement distribuée dans les boîtes aux lettres. Dès parution (aucune inscription ne sera prise avant) vous aurez **jusqu'au 9 juin** pour choisir votre destination et vous inscrire. ■

La Mission locale du Val d'Orge tient une permanence au PIJ

Tous les mardis, **Angélique Lamamy, conseillère en insertion sociale et professionnelle, tient une permanence de la Mission locale du Val d'Orge au sein du Point information jeunesse.**

La Mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du circuit scolaire (avec ou sans diplôme). Elle traite des dimensions sociales (logement, mobilité, addictions...), d'insertion profession-

nelle (construction et validation de projet, formation, alternance...) et travaille pour cela avec de très nombreux partenaires. « Notre objectif, c'est de créer du lien avec le jeune, identifier ce qui fait obstacle à sa mobilisation et lui proposer les dispositifs d'aide les mieux adaptés à sa situation », explique Angélique. Les dispositifs dont divers Parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), Contrat engagement

jeune (CEJ)... On peut aussi leur proposer des ateliers, par exemple des simulations d'entretien d'embauche. « Chaque fois, l'idée est de ne pas faire à la place du jeune, mais de leur faire faire les démarches pour aller vers l'autonomie. » **Permanence Mission locale**, tous les mardis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au PIJ, place du 8-Mai-1945. Sur RDV directement auprès d'Angélique au **01 60 15 54 00** ou par l'intermédiaire du PIJ, au **01 69 72 19 72.** ■

FORMATION BNSSA ET BSB POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS OU EN FORMATION BAFA

Cœur d'Essonne Agglomération finance des formations au Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) pour des missions de surveillance des plages et des plans d'eau ouverts au public ainsi qu'au Brevet de surveillant de baignade (BSB) pour les centres de vacances et de loisirs.

Deux diplômes qui pourront utilement compléter un BAFA en apportant une qualification supplémentaire. Les jeunes intéressés peuvent se rapprocher du Point information jeunesse.

Des informations plus précises concernant les conditions d'accès et les dates de formation pourront leur être données.



PIJ > place du 8-Mai-1945

Tél. : 01 69 72 19 72

Carnaval 2023 : un beau succès populaire !

Pour cette édition 2023 du Carnaval, la Ville et ses services avaient souhaité innover. Un village d'animation agrandi, parvis André-Malraux ; un parcours nouveau entre le parvis André-Malraux et la Coulée Verte avec traversée du RD445, un accompagnement musical de l'embrasement de M. Carnaval... Des changements appréciés par les Floriacumois. Et un beau succès populaire au rendez-vous.



MILLE MERCI !

MERCI aux nombreuses associations qui ont apporté leur concours à la fête, dans le village d'animations comme dans le défilé.

MERCI aux enfants et animateurs des centres de loisirs qui ont construit le superbe M. Carnaval.

MERCI aux services municipaux qui se sont mis en quatre pour organiser cet événement.

MERCI à la gendarmerie nationale qui a permis à la fête de se passer en toute sécurité notamment dans la traversée du RD445.



■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance,
Conseillère
départementale



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Christian DARRAS
Conseiller municipal
chargé des Actions
de solidarité



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, conseillers départementaux : gconan@cdessonne.fr ■ Avec Antoine LÉAUMENT, député de l'Essonne : antoine.leaument@assemblee-nationale.fr

Menus du 8 mai au 12 juin (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

MAI

LUNDI 8 - FÉRIÉ

MARDI 9

Pomelo
Spaghettis bolognaises
Yaourt aux fruits - Banane

MERCREDI 10

Menu végétarien
Salade d'artichaut
Tortillas pomme de terre,
oignon, poivron
Camembert - Poire

JEUDI 11

Carottes râpées
Escalope porc / Dinde
sauce forestière
Brocolis - Dés de tomate
Yaourt nature
Éclair chocolat

VENDREDI 12

Betterave ciboulette
Filet de colin sauce ciboulette
Riz aux petits légumes
Gouda - Compote de pomme

LUNDI 15

Cèleri rémoulade
Emincé de volaille kebab
Frites, ketchup / Purée crêche
Emmental
Purée pomme BIO

MARDI 16

Menu végétarien
Taboulé
Croque légumes, soja, blé
Carotte braisée fraîche
Mousse chocolat
Orange

MERCREDI 17

Salade verte
Hachis Parmentier
Crème aux œufs maison
Coupe de fraise

JEUDI 18 - FÉRIÉ

VENDREDI 19

Tarte au fromage
Penne au thon
Muffin fruit rouge
Pomme

LUNDI 22

Tomate maïs vinaigrette
wings poulet Tex Mex
Duo de carottes haricots verts
Edam - Banane

MARDI 23

Chou blanc mariné
Filet de colin sauce ciboulette
Riz créole
Yaourt fruit
Pâtisserie - Tarte rhubarbe

MERCREDI 24

Quiche aux poireaux
Rôti de porc / Dinde sc aigre
Gratin de chou-fleur
Yaourt nature
Compote BIO

JEUDI 25

Menu végétarien
Concombre à la crème
Tortellinis ricotta
aux épinards
Fromage frais confiture
de fraise
Cerise

VENDREDI 26

Filet de merlu sc provençale
Gratin de courgette
Entremets citron
Saint-Paulin

LUNDI 29 - FÉRIÉ

MARDI 30

Carotte râpées au citron
Cordon bleu de dinde
Tortis au beurre
Yaourt au fruit
Pomme

MERCREDI 31

Rillettes de thon
Navarin d'agneau printanier
Printanière de légumes
Viennois chocolat
Poire

JUIN

JEUDI 1^{ER}

Menu végétarien
Feuilletté au fromage
Omelette ciboulette
Brocolis au beurre
Petits suisses - Pêche

VENDREDI 2

Betterave pomme
Filet de colin sauce citron
Purée de carottes fraîches
Tiramisu framboise
Pastèque

LUNDI 5

Poireau vinaigrette
Émincé de bœuf
aux champignons
Riz basmati
Brie - Compote BIO

MARDI 6

Tomate féta
Saucisse de Toulouse / Dinde
Chou-fleur persillé
Yaourt nature
Éclair chocolat

MERCREDI 7

Salade de fèves
Escalope de dinde sc tomate
PoêléE de légumes
Edam - Abricots

JEUDI 8

Menu végétarien
Salade coleslaw
Lasagnes légumes du soleil
Panna cotta coulis
de mangue
Melon

VENDREDI 9

Rosette / carotte râpée
Filet de poisson meunière
Pomme de terre au four
Yaourt au fruit
Nectarine

LUNDI 12

Œuf mayonnaise
Grillade de porc / Dinde
Lentilles au jus
Gouda
Fruit BIO

Conseil nutrition Les fromages de chèvre ont leur saison



Picodon, Chavignol, Rocamadour, Sainte-Maure-de-Touraine... la France est le premier producteur de fromages de chèvre et compte une quinzaine d'AOC/AOP. Mais saviez-vous que les fromages de chèvre ont leur saison de prédilection. En effet, la chèvre met bas en février et mars. C'est le moment où elle quitte l'étable et les fourrages d'hiver pour retrouver l'herbe verte des prairies qui donne à son lait le parfum et

le gras bénéfique à la saveur du fromage. Ainsi, les chèvres frais ou affinés se dégusteront de préférence entre mai et septembre. Au moment de l'achat, pensez à bien lire les étiquettes afin d'éviter les nombreuses appellations trompeuses. Les fromages de chèvres se conservent dans le haut du réfrigérateur. Les chèvres frais doivent être consommés dans les 24 jours suivant leur fabrication.

FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication : Olivier Corzani

Directeur de la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction : Thierry Doulaud.

Photos : Ville de Fleury-Mérogis,

Adobe Stock, Wikimedia Commons, DR.

Conception éditoriale et graphique :

André Ciccodicola et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression : imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier

91700 Fleury-Mérogis

Téléphone : 01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem
Dr Dahane
Tél. : 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

Prélèvements sanguins : les lundis
7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf
Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29
Ostéopathe :
M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Dentistes :
Dr Korber et Dr Garabedian
10 rue de l'Orge
Tél. : 01 60 16 64 17
ou 01 60 16 56 86

SOS Médecins 24h/24

Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans

Maison de la petite enfance

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)
6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir
2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

PERMANENCES SOCIALES ET ADMINISTRATIVES

(En période scolaire)
• **6 rue du CNR**
Le jeudi de 9h à 12h ;
• **5 rue de la Renarde**
Le mardi de 9h à 12h.
01 69 46 72 19 (service Social) ou
06 50 94 74 56
(permanence les jours d'ouverture)

TAXIS

M. Belamine :
06 08 81 60 60
M. Péreira :
06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :
sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuressonne.fr
Secteur collectif :
mardi 23 mai 2023.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
vendredi 26 mai 2023.

ILS SONT NÉS

DOUCOURÉ Dado
née le 24 mars 2023.
MOHAMED Ilham
né le 28 mars 2023.
LEVANNIER Timéo, Armand
né le 29 mars 2023.
KEMBO TANGIMISA Mervy, Steve
né le 12 avril 2023.
KHONGOR Dariana
née le 16 avril 2023.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BONAMY Martine, Françoise, Madeleine
décédée le 27 mars 2023.
DROUET Fernand, Marcel
décédé le 7 avril 2023.
DEMIER Jackie, Bernard
décédé le 15 avril 2023.
KOMLA Amivi, Marie
décédée le 31 mars 2023.
MATOS Artemisa do Rosario
décédée le 22 avril 2023.

ACTUALITÉ PRATIQUE - SENIORS

NAVETTE COURSES

CHAQUE VENDREDI :

À Auchan Brétigny, Carrefour Sainte-Geneviève, Leclerc Fleury, Leclerc Viry-Châtillon ou LIDL Brétigny.

SORTIE

JOURNÉE À ROUEN

8^E ÉDITION DE L'ARMADA À ROUEN

• Vendredi 9 juin.

Visite guidée de la ville de Rouen en petit train, déjeuner au restaurant et croisière commentée en bateau à l'occasion de l'Armada.

Tarif selon QF (maximum 59€ par personne).

Inscriptions du 15 mai au 2 juin.

Service Retraités > **01 69 46 72 29**